

LUBRIZOL Coupable, ETAT Complice !

5 ans après, on n'oublie pas !

5 ans après le terrible incendie de LUBRIZOL du 26 septembre 2019, force est de constater que les investigations de la justice n'avancent pas vite. Si la DREAL a annoncé rapidement avoir transmis à la justice un procès-verbal d'infraction à l'encontre de LUBRIZOL concernant 2 délits et 11 contraventions, il a fallu attendre janvier 2023 pour prendre connaissance du complément d'expertise. Les experts confirment de nouveau que l'origine du feu est partie de LUBRIZOL. A la demande de la CGT et compte tenu que l'expertise ne répond pas aux nombreuses questions sur les causes possibles de l'incendie et les manquements de LUBRIZOL, de Normandie Logistique et de l'Etat, le juge d'instruction a demandé en aout 2023 à LUBRIZOL de transmettre les documents réglementaires prouvant qu'elle a respecté la réglementation sur les risques électrique, incendie....Depuis c'est silence radio !

Nous sommes donc encore à des années lumières d'un procès pénal. **La justice est une fois de plus très lente vis-à-vis de la délinquance en col blanc !**

5 ans après, nous devons continuer à nous mobiliser toutes et tous, travailleur.e.s, riverain.e.s, défenseur.e.s de l'environnement....



- Pour que la justice ne nous oublie pas,
- Pour que tout soit mis en œuvre afin de déboucher le plus rapidement possible sur un procès pénal exemplaire,
- Pour que nous ayons l'autorisation d'utiliser les pièces du dossier pénal dans une procédure pour faute contre l'Etat qui est complice de ce crime industriel et qui continue à être laxiste avec les industriels qui jouent avec notre santé !

5 ans après, ceux qui ont respiré les produits toxiques du nuage de LUBRIZOL, ceux qui ont nettoyé les suies cancérigènes tombées sur les voitures, les salons de jardins..., ceux dont les crises d'asthme ont empiré, n'ont pas vu l'ombre d'une indemnisation de leurs préjudices par le pollueur – non payeur LUBRIZOL alors même que ses bénéficiaires explosent à hauteur de 360 millions d'Euros en 5 ans !

Au printemps 2023, Santé Public France (SPF), organisme sous tutelle du ministère de la santé, a annoncé un suivi épidémiologique des travailleurs exposés. Mais en l'absence de point zéro, d'examens cliniques, de prises de sang, d'analyses d'urine puis de cheveux, dès le lendemain de l'incendie, rendant impossible l'identification des symptômes et des polluants, l'étude de SPF va être hors sol. En s'appuyant uniquement sur les données de consommation de médicaments, cela conduira à un échantillon de personnes interrogées à l'aveugle, ce qui ne risque pas de donner des résultats significatifs. Pour les autorités, cela servira à confirmer qu'il ne s'est rien passé. SPF va donc lancer une grande étude inutile et coûteuse, en lieu et place du suivi clinique, psychologique et médico-social nécessaire.

5 ans après, nous n'avons toujours pas obtenu l'ouverture d'un registre des cancers et des malformations, registre indispensable pour mener à bien les études pouvant permettre de faire le lien entre santé, travail et environnement !

5 ans après l'incendie, aucune campagne grand public n'a été menée par la DREETS, l'ARS et Santé Publique France sur les risques liés aux suies cancérigènes, sur l'amiante dispersée dans une partie de l'agglomération, sur les risques liés au benzène

5 ans après, les pompiers du SDIS n'ont pas plus de moyens humains et matériels ! 5 ans après, aucune plaquette n'a été distribuée aux riverains sur les consignes à suivre !

5 ans après, le nombre d'accidents industriels reste à un très haut niveau et les capitalistes continuent à jouer avec la vie des riverain.e.s et des travailleur.e.s. En 2023, 82 accidents industriels ont été recensés dans les entreprises SEVESO contre 74 en 2019. Ce qui est arrivé à AZF en 2001 ou en mars dernier sur le site d'Exxon à Notre dame de Gravenchon (76) avec un incendie et une explosion faisant 5 blessés peut malheureusement se reproduire sur les sites SEVESO qui nous entourent.

5 ans après les risques perdurent autour de nous comme l'illustre la défaillance du système incendie à Total Lubrifiant situé à Rouen. Par ailleurs la liste des incendies et incidents graves depuis 2019 sur les sites dangereux se cesse de se rallonger, SEDIBEX, YARA, AIR LIQUIDE, BOLLORE Logistics, MULTISOL, SAIPOL, BOREALIS...sans oublier l'incendie des deux immeubles Verres et Acier en septembre 2023 disséminant notamment des tonnes d'amiante dans l'atmosphère ! Sur ce dernier point, force est de constater que Rouen Habitat dont le président n'est autre que Nicolas MAYER-ROSSIGNOL n'est pas plus transparent que les industriels se refusant de transmettre les documents relatifs aux bâtiments détruits !

Pour obtenir, Justice, Vérité et une autre politique protégeant la population et les travailleur.es, mobilisons-nous !

COLLECTIF UNITAIRE LUBRIZOL BOLLORE and Co : VERITE.JUSTICE.LUBRIZOL@PRONTONMAIL.COM

RASSEMBLEMENT / MANIFESTATION
Judi 26 septembre 18h – Palais de Justice - ROUEN

Un 1^{er} rassemblement à l'appel de l'Union des victimes de Lubrizol aura lieu à 16h30 devant l'usine